

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le vingt-quatre juin, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

Nombre de membres : En exercice : 51 Présents : 28 Votants : 32	Date de convocation : 17 juin 2025 Référence : 05_CS_24_06_25
---	--

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, M. BELDA José, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. RAYMOND Vincent, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BELNOU Jean-Bernard, M. BOURDOULEIX Roger, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUARTE Bruno, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, Mme VAQUIER Martine,

Délégués TITULAIRES excusés : Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. GIRARD Christian, M. GOURMELEN Didier, M. ONDET Jean-Michel, Mme QUINTON Amalia, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul,

Délégués TITULAIRES absents : M. BUGUELLOU Gérald, Mme CARDONA Nathalie, M. DA SILVA Carlos, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. LEON Bernard, Mme VESSIERE Martine, M. VIAL Christophe.

Délégués SUPPLEANTS présents : Mme GENESTOUX Jeanne Odette, M. GUINARD Franck,

Procurations : Mme FAURE à M. DESCHAMPS - M. GOURMELEN Didier à M. DUMAS Daniel, M. SCHAAL Philippe à M. BELDA,

N°05_CS_24_06_25

Objet : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des emplois et des effectifs

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu les Lignes directrices de Gestions du SIAREC,

Vu le tableau annuel d'avancement de grade pour 2025

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet en raison de l'avancement de grade par ancienneté d'un agent administratif,

Monsieur le Président propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'Adjoint administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet (35 h), à compter du 1^{er} juillet 2025

Le tableau des emplois modifié est annexé à cette délibération

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

- **DONNE** un avis favorable à la création du poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, permanent à temps complet, à compter du 1er juillet 2025.
- **ADOpte** la modification du tableau des emplois ainsi proposée.
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **25 juin 2025**,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Vincent

